

INFOS

PERRIGNY

Octobre 2012 • n° 112 • www.perrigny.fr



Le vide grenier du 9 septembre 2012 bénéficiant d'une météo très favorable a connu une grande affluence.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les habitants de la Commune sont invités comme tous les ans à se retrouver le **Dimanche 11 Novembre** à 10h45 devant la Mairie, pour aller se recueillir devant le Monument aux Morts et y déposer une gerbe. S'en suivre le verre de l'amitié.

RECENSEMENT JOURNÉE D'APPEL A LA DEFENSE

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, au cours du mois de leur seizième anniversaire ou pendant les trois suivants.

Se présenter à la mairie, muni du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile et de la carte nationale d'identité. Une attestation vous sera alors délivrée. Elle vous servira pour un grand nombre de démarches futures car elle est obligatoire par exemple pour les inscriptions aux examens scolaires, au permis de conduire et bien d'autres.

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC : ATTENTION !!

Suite à de nombreux constats et abus, la Collectivité rappelle que toute intervention est interdite sans autorisation du Maire, sur le domaine public de la Commune :

- stockage de matériels et matériaux sur les trottoirs
- échafaudage
- dépôt de benne

Tous les travaux nécessitent une demande préalable auprès de la Mairie. Ils touchent plus particulièrement :

- la construction de clôture
- la réalisation de seuil de portail
- les raccordements aux réseaux divers

Dans le cas contraire, vous pourriez être poursuivis et voir les travaux réalisés détruits avec une remise en état à vos frais du domaine public.

EDITO

Que signifie la loi handicap pour les collectivités ?

« La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est l'une des principales lois, depuis 1975, sur le droit des personnes handicapées ».

Elle engage, à échéance 2015, les pouvoirs publics et privés à une mise aux normes des bâtiments et voiries, pour l'accessibilité de toutes les personnes handicapées.

En ce qui concerne Perrigny, la commune a sollicité le concours d'un bureau d'étude spécialisé pour le diagnostic de l'état actuel de ses bâtiments et de sa voirie.

Il en ressort un taux d'accessibilité des bâtiments à 54% et à 57% pour la voirie. Le coût total des travaux préconisés pour les rendre accessibles s'élève à 740 000 €.

D'autre part, la municipalité a voulu associer dans cette démarche, deux personnes de la résidence « Mémoires de Bourgogne ». Leur point de vue sera une aide précieuse lors de la mise en œuvre des chantiers. Certains travaux comme l'accessibilité de la voirie en zone artisanale, l'arrêt de bus rue de la cour, une rampe pour les personnes à mobilité réduite à l'école primaire, ont été déjà réalisés.

Certes, nous avons pris du retard, il reste 3 années avant l'échéance de la loi, dans un contexte économique difficile, où les subventions deviennent rares et avec d'autres projets communaux importants. Nous essaierons malgré tout de faire tout notre possible, afin de maintenir l'objectif fixé, qui est de permettre à tous les concitoyens de pouvoir accéder facilement aux bâtiments publics.

Emmanuel CHANUT
Adjoint au Maire

ASSOCIATIONS :

A.D.M.R. : Secrétariat ADMR - 8 chemin des Coulemines PERRIGNY - 03.86.46.61.80 • **ANCIENS COMBATTANTS :** M. DE RANGO Louis - 12 rue des Genêts PERRIGNY - 03.86.46.87.54 • **CHASSE :** M. GASSIEN Jean-Roland - 6 rue des Saules PERRIGNY - 03.86.46.85.21 • **CLUB VIVRE ENSEMBLE :** Mme CLAUSON Annie - 15 rue des Vendanges PERRIGNY - 03.86.46.96.56 • **COMITE DES FETES :** Mme SACCHELLI Lucette - 5 rue des Acacias PERRIGNY - 03.86.46.76.64 • **Union Sportive PERRIGNY - M. CORNILLE Yves** - 7 rue de Forterres PERRIGNY - 03.86.48.19.57 • **US PERRIGNY Section CYCLOTOURISME - M. MOCQUERY Christian** - 4 Allée des Prés 89000 PERRIGNY - 03.86.46.59.80 • **US PERRIGNY Section FOOT - M. SCHIED Cédric** - 3 allée du Morvan AUXERRE - 06.37.63.23.24 • **US PERRIGNY Section JUDO-GYM - Mme BADAIRE Christine** - 2 rue Rouget de Lisle AUXERRE - 06.16.89.25.96 • **PARENTS D'ELEVES - Mme SERIS Nathalie** - 4 rue des Saules PERRIGNY - 03.86.46.24.84 • **PERRIGNY ANIMATION DETENTE (P.A.D.) - Mme AUDIBERT Martine** - 31 rue Louis Braille AUXERRE - 03.86.52.50.37 • **POMPIERS - M. HOUDRE Didier** - 5 rue des Sarments PERRIGNY - 03.86.46.72.65 • **SOURIS A LA VIE - Mme MIGEVANT Françoise** - 27 Grande rue PERRIGNY - 03.86.46.85.12 • **YOGA - Mme DAGUET Mireille** - 19 rue des Charmilles PERRIGNY - 03.86.46.51.12 • **LES MINIPOUSS - Mme DELESSART Francine** - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27

ATELIER INFORMATIQUE 2012-2013

Après 3 années d'existence, *l'atelier informatique* continue. Cet atelier s'adresse aux seniors qui désirent s'initier aux logiciels bureautiques et à l'internet.

Cette année, les rencontres reprennent le lundi 15 octobre 2012. Elles ont lieu régulièrement, un lundi sur deux en dehors des vacances scolaires, dans la salle informatique de l'école élémentaire de 18h 15 à 19h45 et sont assurées par mesdames J. Chahory et C. Troussel.

Il est toujours possible de rejoindre l'atelier même en cours d'année. Le programme s'adaptant aux connaissances et au besoin de chacun.

Alors, n'hésitez pas, vous pouvez venir découvrir et qui sait vous inscrire !

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie.

Tel. 03 86 46 64 17

PAROISSE DE SAINT-GEORGES Eglise Saint-Laurent de PERRIGNY

Père Robert LECHEN,
4, rue de Caylus, 89 000 Auxerre
☎ 03 86 42 04 13

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES :

- **CATECHÈSE** - Eveil à la foi (5-7 ans) et Classes primaires (CE2 à CM2), assurée par la paroisse.
- **AUMONERIE des 6^{èmes}** (année de la profession de foi et au-delà) regroupée avec Auxerre.
- **BAPTEMES** - Prendre date 3 mois à l'avance.
- **MARIAGES** - Prendre date 12 mois avant la date souhaitée (avant toute réservation de salle, mairie, ...)
- Contact : Jacqueline CHAHORY - Tel. 03 86 46 87 96**
- **OBSEQUES CHRETIENNES** : Contacter les Pompes Funèbres.

RAPPEL :

- messes dominicales :
 - 2^{ème} dimanche de chaque mois à 11H, excepté en septembre
 - 5^{ème} dimanche (s'il y a lieu), en alternance entre Perrigny et Charbuy, 11H
- jours de fêtes et célébrations exceptionnelles : calendrier affiché à la porte de l'église.

Si vous souhaitez en faire la visite ou vous y recueillir, **l'église Saint Laurent est ouverte tous les dimanches et jours de fêtes.**

Pour mieux connaître la paroisse :
paroisses89.cef.fr/stgeorges

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au **31 décembre dernière limite** pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune.

SURVEILLANCE DES COMPTEURS D'EAU

RAPPEL : CONSEIL PRATIQUE

Afin d'éviter une mauvaise surprise à la réception de votre facture d'eau, nous vous recommandons d'effectuer régulièrement une petite surveillance de votre compteur. C'est en effet une excellente solution pour détecter une éventuelle fuite d'eau.

Pour cela, il suffit de fermer tous vos points d'eau et de contrôler si votre compteur est bien à l'arrêt.

Si vous avez un doute sur son fonctionnement :
Appelez la Lyonnaise des eaux au numéro suivant : 0 810 861 861 (24h/24)

SERVICES TECHNIQUES

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter les nouveaux locaux des services techniques lors de l'inauguration du 13 juillet dernier, voici quelques photos leur permettant de découvrir partiellement l'aménagement intérieur. Le plan vous permettra de positionner chaque photo.



Photo 1



Photo 2



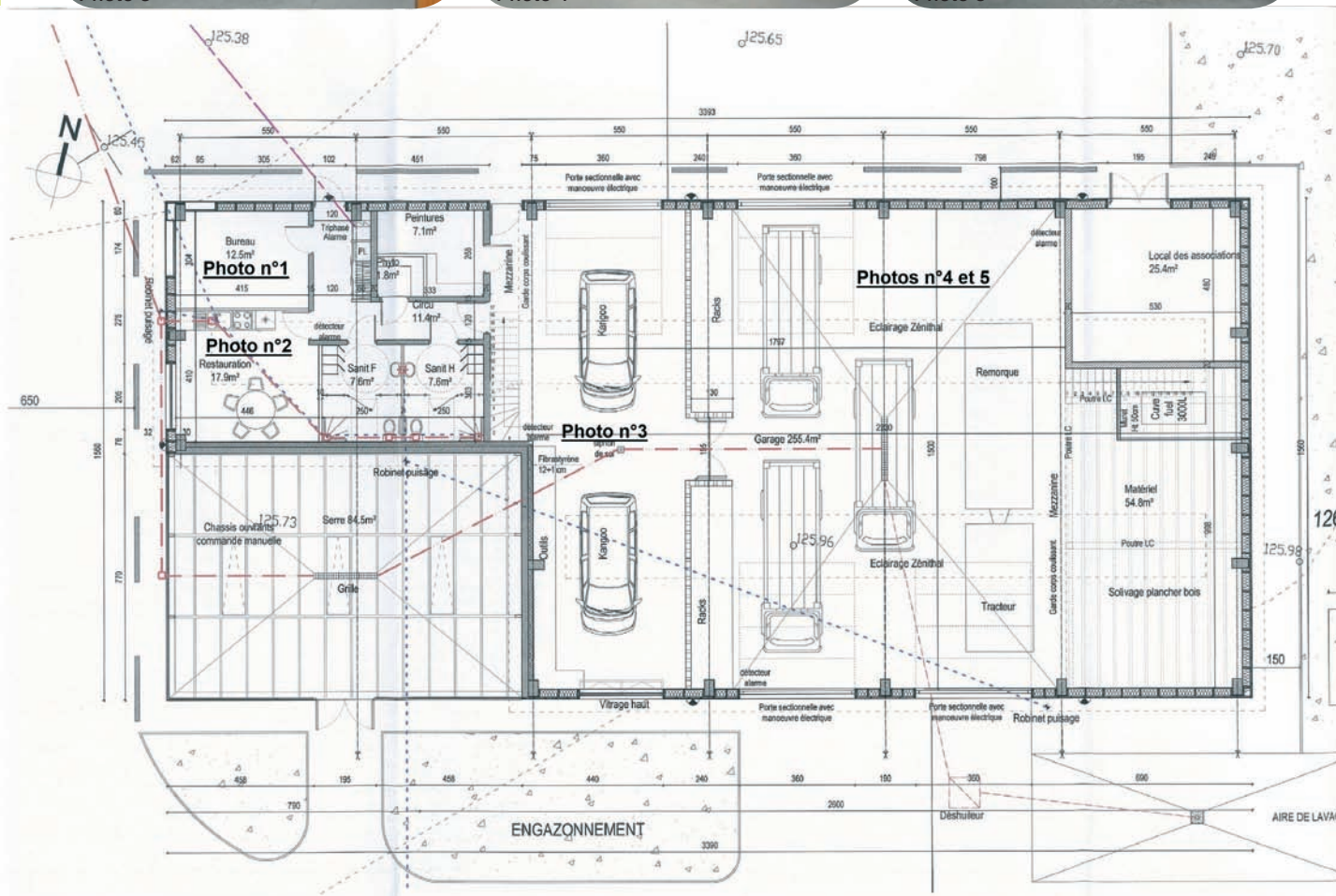
Photo 3



Photo 4



Photo 5



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : RESULTATS



Les résultats 2012 : 1^{er} : Josette FAUVERNIER, 2^{ème} : Alain GOUPY, 3^{ème} : Lionel CAILLON ; 4^{ème} : Annie FEVRE ; 5^{ème} : Daniel PLANCHET...

Le conseil municipal félicite tous les participants du concours et leur donne rendez-vous aux vœux du maire au mois de janvier pour leur remettre les récompenses.

Bonne fin d'année à tous

Classement des maisons fleuries 2012 :

Comme dit le dicton « une année comme ça, c'est une année à rien ». Pour le coup, ce n'est pas faux ! Les jardiniers n'ont pas encore eu la tâche facile pour cet été 2012, en partie à cause de cette météo un peu capricieuse. Pour résumer : du froid, de l'eau et puis après du chaud, du sec. Les potagers ont souffert, mais les jardins d'agrément aussi. Malgré tout, les fidèles du concours des maisons fleuries ont relevé le défi et se sont encore bien débrouillés pour nous donner de beaux jardins fleuris.

J'aurai une pensée toute particulière pour M Jacques BOUNON qui cet été, nous a quittés. C'était une personne que nous apprécions et qui répondait toujours présent pour le concours des maisons fleuries.

Emmanuel CHANUT

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !!

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme l'une des principales causes d'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. Le département de l'Yonne n'échappe pas à ce phénomène et de plus en plus de ces espèces y sont observées (renouée du Japon, écrevisses de Louisiane, tortue de Floride...). Elles n'induisent pas toutes des conséquences néfastes. Seule une petite proportion devient invasive (sur 1000 espèces importées, 1 devient invasive). La sensibilisation est l'un des moyens d'aider à la lutte contre ces espèces. Ainsi la direction départementale des Territoires a élaboré une plaquette sur ce thème, qui se veut simple et pédagogique, afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce problème.

Pour se procurer cette brochure, vous pouvez venir en mairie ou la télécharger sur le site www.perrigny.fr

Le raisin d'Amérique : cette plante toxique est reconnaissable à sa tige rouge violacée et à ses fruits



noirs disposés en grappe. Outre sa nocivité lorsqu'il est ingéré en grande quantité, la présence de cette plante conduit à une destruction de la microfaune et de la microflore du sol. Une éradication par arrachage semble envisageable.

FEU D'ARTIFICE ET 13 JUILLET

Cette année, les festivités habituelles du 13 juillet n'ont pas pu se dérouler comme prévu. En effet, cette soirée fut certainement une des plus froides et pluvieuses de notre été. La kermesse des associations a donc été annulée faute de pouvoir s'installer en extérieur. Il en fut de même pour le feu d'artifice impossible à tirer. En guise de consolation, l'inauguration des ateliers suivie du verre de l'amitié et de quelques pas de danse au son de la guitare de Patrice Sala.



Heureusement que la météo du 1^{er} septembre, nouvelle date choisie pour tirer notre feu d'artifice, fut bien plus agréable. Notre constante volonté de réunir un maximum de population autour d'un événement fédérateur, nous incita à organiser en préambule un apéro-concert avec le groupe ALENKO, ainsi que l'installation d'une structure gonflable pour les enfants. La qualité de ce groupe a fait l'unanimité, si bien que l'heure du feu d'artifice, sonnant l'arrêt du concert, a semblé à tous arriver trop vite. Nous aurons certainement l'occasion de les revoir, tant leur prestation fut une réussite.

Par la suite, la qualité du feu d'artifice enchantait petits et grands. Rendez-vous l'année prochaine en espérant une météo plus favorable au 13 juillet afin que nos associations puissent assurer leur stand.



FETE DES VOISINS



Le samedi 9 juin et comme chaque année, les habitants de plusieurs quartiers du village ont profité d'une accalmie de la météo pour se réunir à l'occasion de la fête des voisins. Cette soirée conviviale est l'occasion pour tous de partager un bon moment et de se restaurer suivant le principe de l'auberge espagnole. Ci-dessus une photo prise rue de la Grappe à Bréandres où pour cette occasion, un groupe de musiciens est venu assurer gratuitement un concert en guise d'apéritif. Nous invitons tous les habitants des différents quartiers qui participent à cette fête à nous transmettre des photos qui pourraient agrémenter un mini-album dans un prochain bulletin.

POINT SUR LES TRAVAUX 2012

L'année 2012 aura vu un frein important sur la réalisation de travaux de voirie. La disparition des aides financières de la Région, de l'Etat et du Département nous impose des choix, ce qui fut le cas dès cette année avec la construction des nouveaux services techniques.

Il a été retenu pour cette année :

- I) Entretien de la voirie et réalisation d'un enduit route des Bries sur 500 m. Ces travaux ont été attribués à l'entreprise ETPB pour un montant de 14 110 €.
- II) Réfection d'un tronçon des eaux usées et pluviales sur 50 m rue des Vignes. L'entreprise ETPB est adjudicataire pour un montant de 24 000 €.
- III) Réfection de la couche de roulement en enrobé rue de la Coulemine. Travaux attribués à l'entreprise Eurovia pour 22 000 €.
- IV) En rénovation d'éclairage public, a été retenu :
 - le changement des horloges à cellules par 10 horloges astronomiques, afin d'obtenir un éclairage plus performant sur l'ensemble de la Commune.
 - la pose d'un lampadaire allée du Colombier.
- V) Travaux aux Groseilliers. L'aménagement de voirie des Groseilliers dont les travaux sont en cours devrait voir son aboutissement pour le printemps 2013. Les travaux confiés à l'entreprise ETPB s'élèvent à 232 000 €.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT)

La TNT est devenue le 11 novembre 2011 le seul mode gratuit de diffusion de la télévision. Grâce à la technologie numérique, il est désormais possible de diffuser plusieurs chaînes sur un même canal. Ce groupement de chaînes est appelé « multiplexe ». Ceci explique que l'on a pu passer de 6 chaînes à près de 30 aujourd'hui.

Le gouvernement a annoncé l'arrivée avant fin 2012 de 2 nouveaux multiplexes contenant 6 nouvelles chaînes HD.

Si vous rencontrez des difficultés de réception avec la TNT, la société TowerCast qui diffuse près de 20% de la TNT sur l'ensemble du territoire met à votre disposition un serveur vocal interactif (0825.625.625 15 cts/mn).

Ce numéro permet, d'une part, de vous informer en cas d'interruption programmée de la diffusion (par exemple pour raison de maintenance) et, d'autre part, il vous permet de signaler une panne, ce qui leur permettra un rétablissement rapide du signal.

POMPIERS DE PERRIGNY

Cet été, la commune a procédé à l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion (Renault Master) pour un montant de 2 800 €, afin de rééquiper le Centre de Première Intervention de la Commune. L'ancien véhicule (Peugeot J7) a tout simplement déclaré forfait.



VIE DES ENTREPRISES LOCALES

SARL WE SOL'D

Plafonds suspendus – Isolation – Cloisons amovibles – Cloisons, doublages en plaques de plâtre - Menuiseries Bois PVC – Plancher technique.



Un devis, un conseil, un renseignement, Christine Paret, Gérante, « et oui une femme » (trophée Bâtir au Féminin en 2004) est à votre disposition avec son collaborateur et futur associé Nicolas Nouvellon.

Créée en 1990, la Sarl We Sol'd s'est installée à Perrigny le 15 Novembre 2008. De par sa situation stratégique (ZA des Bréandes) elle peut facilement se rendre, du côté d'Avallon par la rocade, sur Sens ou Paris grâce à sa proximité de l'entrée de l'Autoroute.

Ses Clients : Les collectivités, Industriels, Particuliers, Commerces, etc...

Sept poseurs, un métreur viennent s'ajouter aux deux personnes précédemment citées. Les poseurs possèdent tous un certificat de qualification professionnelle. L'entreprise a obtenu le certificat QUALIBAT, ce qui fait d'elle une entreprise qualifiée.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.



JUVENTY Dominique

DEPANNAGE – REMORQUAGE AUTOMOBILES & GARAGE

11 Allée des Platanes - ZA des Bréandes - 03 86 46 15 05

Ouvert : du Lundi au Vendredi : 9h/ 12h - 14h/ 18h



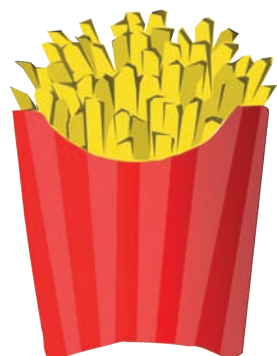
Monsieur JUVENTY Dominique, mécanicien, a créé son entreprise de dépannage automobiles en 1986 et exerce à PERRIGNY depuis 1990. Son activité ayant pris de l'importance, il a fait construire un atelier de mécanique en 2001 et depuis quelques années est secondé par un employé.

Ils répondent à toutes les demandes de dépannage remorquage 24 h/24 et travaillent pour le particulier, la Gendarmerie, la Police et interviennent également sur l'Autoroute. Votre interlocuteur est joignable au téléphone quelle que soit l'heure de votre appel. Pendant les congés, un roulement est effectué ce qui permet d'assurer les dépannages à tout moment.

L'entreprise est équipée de divers véhicules de dépannage :

- un 4X4 avec panier pour intervenir en sous-sol ou en tout terrain ;
- deux camions plateau, l'un avec étage pour les véhicules jusqu'à 3T5 et l'autre avec une grue pouvant remorquer des véhicules jusqu'à 6T5.

En dehors des remorquages, ces deux professionnels effectuent tout type de réparations, entretien, conseils et diagnostics sur toutes les marques de véhicule.



Commerce ambulant :

Vous l'avez certainement déjà remarqué, le mardi soir sur le parking des écoles s'installe une friterie.

Il s'agit de la friterie du Ch'ti qui vous propose : frites, sandwichs divers et variés (américains...). Il y a également la possibilité de commander des spécialités du nord : Carbonade Flamande, Potjevleesch en téléphonant au **06.21.94.03.90**

INFOS PRATIQUES

Autocollant STOP PUB

Nous tenons à votre disposition en Mairie un autocollant « stop pub », destiné à être apposé sur votre boîte aux lettres.



Pour information, la publicité que nous recevons représente en moyenne 35 kg de papier par an et par foyer.

Sachez que s'il dit non aux publicités diverses, il dit en revanche oui aux informations des collectivités (Perrigny Info, Intercom, Auxerre Magazine...)

ECOLE ELEMENTAIRE

Au début du mois de juin dernier, les élèves de la classe de CM1-CM2 sont partis avec leur enseignante, Mme Boirel, en classe découverte au bord de l'Océan. Ce séjour à Saint-Hilaire-de-Riez en Vendée a donné lieu à l'écriture collective d'un journal de bord, dont nous publions ici quelques extraits :



Lundi 4 juin

Première visite : le phare de Saint-Jean de Monts. Pharos en grec, c'est le nom d'une île d'Égypte où fut édifié le phare d'Alexandrie. Le terme « phare » a donc pour origine le nom d'une île. Sur place, nous avons appris que, pour les gardiens de phare, il y a plusieurs types de phares. Les phares de l'enfer : ils sont loin des côtes. Les gardiens n'aiment pas beaucoup ces phares car ils doivent rester plusieurs jours, (voire plusieurs semaines en cas tempête), dans le phare, seul avec un collègue. Les phares du paradis : ceux qui sont sur les côtes. Ce sont les meilleurs endroits pour travailler car les gardiens peuvent rentrer chez eux, après leur travail. Les phares du purgatoire : ceux qui sont entre les deux.

Au cours de la visite, la guide nous parlait de bâbord et tribord. Pour éviter de se tromper, elle nous a donné un « truc ». On pense à **batterie**, « **ba** » est à gauche du mot donc bâbord veut dire « gauche » et « **trie** » est à droite du mot donc tribord veut dire « Droite ». Pour entrer dans un port, il faut faire attention aux bouées de chenal qui balisent l'entrée du port : À bâbord... les bouées rouges ; À tribord... les bouées vertes.

Mardi 5 juin

Nous sommes allés à la pêche à pied sur la plage de Sion à Saint-Hilaire. Cette pêche consiste à ramasser des animaux marins qui se trouvent dans les rochers découverts à marée basse. Le temps était couvert, il a plu à la fin. Nous avons comme consigne de pêcher deux animaux de mer de la même espèce, pas plus. Nous avons pêché avec des épuisettes, des seaux

et nos mains : des crabes, des étoiles de mer, des oursins, des moules, des poissons, des crevettes, des alvins (des tous petits poissons), des araignées de mer. A chaque fois, l'animateur nous donnait une petite explication sur ce que nous avons trouvé, avant de rejeter les animaux à la mer.

La Bourrine du Bois Juquaud

Les Bourrines sont des maisons construites avec de la terre et du roseau. Elles comptent une ou deux pièces maximum dont une avec un four pour cuire le pain. Cette Bourrine a été construite en 1818. Le bâtiment a été occupé par la même famille jusqu'en 1979. Armandine Gandemer fut la dernière occupante. Ils ont déjà vécu jusqu'à 13 personnes de la même famille, dans la même Bourrine ! Aujourd'hui, la Bourrine est un musée qui a ouvert ses portes pour la première fois en 1989.

Mercredi 6 juin

Visite de l'aquarium Sealand qui est très grand. Il se situe sur l'île de Noirmoutier. Tous les jours, à 10 h 45, il y a un spectacle d'otaries. Ceux que nous avons vus s'appelaient : Cathy, Billy et Gaston. Ils ont fait plein de sauts avec des cerceaux puis des ballons, c'était extraordinaire. Ils essayaient de marquer des paniers, ils ont applaudi, salué, plongé. A chaque réussite, ils avaient des récompenses sous forme de sardines.

Visite du Marais salant

Le monsieur qui nous a reçus est un saunier, il récolte le sel. Dans le temps, le sel servait à conserver les aliments plus longtemps. Il y avait beaucoup de sauniers en France. Après l'invention du réfrigérateur, on a eu moins besoin de sel.

Pour avoir du sel il faut du vent, du soleil, et surtout de l'eau de mer. L'eau de mer arrive en suivant des canaux, elle passe dans des œillets faits en argile. L'eau s'évapore avec le soleil et le vent puis après, c'est plus facile pour récolter le sel. A la fin de la visite, nous avons goûté le sel : le sel fin est très bon, la fleur de sel un peu moins ; quant au gros sel, on a fait la grimace !

Vendredi 8 juin

Visite du moulin de Rairé. C'est un moulin qui produit de la farine uniquement grâce au vent.

Le moulin est un endroit où il y a plein de bruits. Le blé est broyé par une énorme meule de pierre qui fonctionne avec des engrenages. Quand le blé tombe dans la coupelle, cela fait tic, tic, tic... Quand il n'y a plus de grains sous la meule, il y a une cloche qui alerte le meunier. Même quand le vent change de direction, le meunier est alerté par un bruit différent. Le meunier peut aussi régler les 4 ailes comme il veut : il les replie s'il veut que la meule tourne moins vite ou il les ouvre s'il veut profiter du vent. En sortant de la visite, nous avons acheté des souvenirs, des confitures et même de la farine !

RAPPEL DE SECURITE SUR LES PARKINGS DES ECOLES

ECOLE ELEMENTAIRE :

- **LE SENS DE CIRCULATION** des véhicules sur le parking de l'école se fait en rentrant par la droite et à vitesse réduite.
- **RESPECTER** les places «HANDICAPÉS »

ECOLE MATERNELLE :

- **LE PARKING A UTILISER** est celui de la salle polyvalente, devant l'entrée de l'école maternelle.
- **LES ENFANTS**, compte tenu de leur jeune âge, doivent être tenus par la main par la personne qui les accompagne.
- **LES ADULTES** responsables des enfants doivent faire preuve de vigilance par rapport aux voitures et sensibiliser les enfants à la prudence.

DANS TOUS LES CAS

Il est interdit de stationner devant les entrées des écoles.

Les véhicules seront garés en marche arrière pour faciliter la visibilité au moment de repartir.

Respecter la délimitation des places de stationnement.

Le parking n'est pas un terrain de jeux pour les enfants.

NOUVEL EQUIPEMENT A L'ECOLE

Bonne surprise pour les élèves de CM1/CM2 à la rentrée de septembre. Ils ont pu découvrir un mobilier de classe neuf (tables + chaises) qui vient d'être renouvelé par la commune pour un coût de 4 150 €. Il s'agit de tables ajustables en hauteur permettant ainsi à chaque élève de disposer d'un support adapté à sa taille.



YOGA PERRIGNY

Les cours de yoga ont lieu à Perrigny à coté de la mairie (ancienne école de garçons) :

- Le lundi soir de 20 h 30 à 22 h
- Le Mercredi matin de 10 h à 11 h 30

Venez découvrir cette activité : **2 séances vous sont offertes**. Pour cela, il suffit de vous présenter à la salle le lundi ou le mercredi.

Si vous désirez vous inscrire, il suffit de vous rendre aux cours ou de téléphoner aux numéros ci-dessous.

La participation demandée :

- Adhésion à l'association 10 € pour couvrir les frais (assurance et secrétariat)



- Le prix des cours s'élève à 180 € pour l'année (36 séances) soit 3 chèques de 60 € que l'on encaisse au début de chaque trimestre.

Pour tous renseignements téléphoner au 03 86 46 87 92 ou au 03 86 46 51 12

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES REVEILLON 2012

Nous vous ferons parvenir les menus de la Saint-Sylvestre 2012 accompagnés des coupons d'inscription prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Traiteur : M. CAMU et la soirée sera animée par l'orchestre Turbulences

31 DECEMBRE 2012 à la SALLE POLYVALENTE

VIE ASSOCIATIVE

SOURIS A LA VIE

Duathlon du sourire

16 septembre 2012



Un record absolu ! 41 équipes -114 participants - 21 enfants de 10 à 13 ans !!

Un succès total ! Sous le soleil, avec du public patriacien et des sportifs de la Commune !!!

Que demander de mieux !!

Une matinée que l'on redemande... mais avant tout un grand MERCI aux bénévoles de l'Association et aux amis de Perrigny (sans oublier notre municipalité) qui ont su donner de leur temps ce dimanche afin de faire de cette aventure une vraie réussite sportive digne de professionnels !

BRAVO...BRAVO et MERCI pour votre disponibilité.

Cette année ce sera environ 2300 € qui seront reversés à l'Association « Tête en l'Air », association aidant des enfants opérés en neurochirurgie à se réinsérer dans la vie scolaire – Remise toujours officielle, courant octobre, en présence de nos partenaires et des concurrents avec diaporama de la manifestation.

Encore une fois, grâce à l'aide de sportifs mobilisés, Souris à la Vie apportera courage, soutien et chaleur à des enfants touchés par la maladie.

L'année 2012 n'étant pas terminée, les gazelles partiront cette année au Népal, courir, marcher et surtout distribuer du matériel scolaire dans les écoles (vous pouvez les aider en déposant à la mairie cahiers, crayons, stylos, gommes etc...). Elles aussi, aideront à la réussite scolaire des enfants entre Kathmandu, Pockara et Bandipur....

Elles vous feront partager, à leur retour, leurs impressions avec photos et reportages...

C'est l'organisation du Téléthon, dernière manifestation de 2012, qui clôturera la saison. Concert, animations sportives etc...seront au programme. Une réunion préparatoire entre toutes les associations de Perrigny aura lieu début novembre ;

C'est à notre Assemblée Générale que nos différentes activités vous seront proposées (janvier ou février 2013) mais à noter tout de suite :

- notre 2^{ème} ronde de la pleine Lune : marche nocturne dans les bois de Perrigny (premier trimestre 2013)

- notre sortie traditionnelle avec nos amis d'Europadonna (avril ou mai).

Si vous le souhaitez vous pouvez nous rejoindre en nous contactant :

Par mail : sourisalavie89@live.fr

Par tél : 03 86 46 85 12

A travers le SPORT, faire partager de vraies valeurs de respect, d'écoute de l'autre, c'est ce que nous nous efforçons de véhiculer.

A bientôt
F.MIGEVANT

UNION SPORTIVE

DE PERRIGNY

SECTION JUDO – GYM

C'est la rentrée de votre club !!!

Reprise des cours de **judo**, au **dojo de la mairie**.
2 cours par semaine, enfants de 4 à 13 ans.

Reprise des cours de **gym**, à la **salle polyvalente**.
2 cours par semaine, à 19h15 les mardis et jeudis



Essayez gratuitement ! Venez vous muscler dans la bonne humeur !



Cette année, des initiations au **taï chi**, **kayak**, **self défense**, **zumba**... au cours de l'année, **gratuites pour tous!**



Pour tout renseignement : **06.16.89.25.96**
Des cours près de chez vous, proches de vous !



À très bientôt !

ASSOCIATION TENNIS DE PERRIGNY (A.T.P.)

Bonjour à tous les amateurs de Tennis



Qui sont ces drôles de Dames ?

Virginie Guittonneau, présidente (à gauche),

Nathalie Couturet, trésorière (au centre),

Karine Gangand, secrétaire (à droite).

Nous sommes heureuses de faire renaître l'association ATP (Association Tennis de Perrigny) qui permet à chaque adhérent d'accéder au court extérieur rénové depuis septembre 2011.

Pour nous rejoindre, il suffit de nous contacter par mail : **ATPperrigny@gmail.com**

Informations pratiques :

- Les adhésions se font pour 12 mois, de début septembre à fin septembre.
- Le tarif annuel pour les habitants de Perrigny est de 25 € et de 50 € pour les extérieurs.
- Les réservations du court se font en ligne via le site «**ballejaune.net**» pour lequel chaque adhérent recevra un identifiant et un mot de passe dès que son adhésion sera validée par le bureau.
- Une caution de 15 € sera demandée pour le prêt de la clé du court pour l'année d'adhésion.

Nous vous attendons nombreux et en forme pour attaquer notre nouvelle saison 2012-2013.

À bientôt sur atpperrigny@gmail.com

Virginie, Nathalie, Karine

ASSOCIATION LES MINIPOUSS

Bonjour à tous.

La rentrée des minipouss a débuté par une journée de motricité le jeudi 6 septembre avec des projets plein la tête.

Cette année, nous nous retrouverons pour nos ateliers créatifs et la motricité, mais la grande nouveauté c'est L' EVEIL A LA MUSIQUE à partir du mois d'octobre, ainsi qu'un SPECTACLE DE NOEL ouvert aux petits et aux grands le **dimanche 16 décembre** à 15 H 30 dans la salle des fêtes de Perrigny.

LE PERE NOEL EST ENDORMI, spectacle présenté par LA CICADELLE.

L'ancien lutin Aleksis a jeté un sort au Père Noël. Celui-ci est endormi pour toujours, sauf si quelqu'un apporte deux présents qui feront d'Aleksis le plus grand des sorciers : de la neige dorée magique et un collier de pierres précieuses.

Aidé par Mikko, un bonhomme de neige et du magicien Joonas, Delf parviendra-t-il à remplir les missions périlleuses qui l'attendent et réveiller le PERE NOEL ?

Un spectacle plein de rebondissements, de chansons et de magie où les enfants vont aider notre héros afin que la fête de Noël soit merveilleuse pour tous les enfants du monde

ENEZ NOMBREUX PETITS ET GRANDS
LE DIMANCHE 16 DECEMBRE à 15 H 30
dans la salle des fêtes de PERRIGNY



Réservation des places par téléphone au 06 68 93 99 03 ou sur place le jour même, si encore disponible.

Tarifs : Adultes 3 €, Enfants jusqu'à 10 ans 1,50 €.

Afin de financer toutes nos activités «les nounous» seront présentes lors de la bourse aux jouets du 28 OCTOBRE 2012.

Nous récoltons toujours des jouets (contacter Francine 03 86 46 49 27 / Catherine au 03 86 46 16 70). Notre loto annuel aura lieu le Samedi 6 avril 2013 à 20h00, dans la salle des fêtes de Perrigny.

Merci à tous.

Francine Delessart

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY SECTION CYCLOTOURISTE – CYCLOSPORTIVE

Saison du 01/09/2011 au 31/08/2012

Les cyclistes ont parcouru plus de 30 000 km et ont effectué 206 sorties (département et hors département).

Nous sommes le seul club de l'Yonne à posséder des tenues aux noms des licenciés.

Nous avons participé hors département, à Pâques en Provence, au week-end de l'Ascension en Gironde, à la Pentecôte en Creuse, un de nos licenciés est allé en Allemagne (sur invitation).

Pour la saison prochaine, nous allons essayer de former une équipe pour participer au Tour de la Sarthe (500 km en 3 jours) + Levallois-Honfleur (216 km



dans la journée).

Nous avons organisé 3 sorties (170 km environ) avec divers Clubs Icaunais, avec repas au restaurant le midi – ambiance super d'après les participants.

Toutes et tous, nous ont demandé de renouveler ces sorties en 2013.

Nous allons tout faire pour les satisfaire.

Merci à tous nos sponsors sans qui nous ne pourrions équiper nos adhérents.

Renseignements : Christian Mocquery 03.86.46.59.80

Le président
Christian MOCQUERY

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE PERRIGNY



L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Perrigny (APEEP) est animée par des parents bénévoles. Elle est constituée d'un bureau et de quelques membres actifs. Son but est de collecter des fonds par l'organisation d'événements pour financer les activités culturelles des enfants des écoles de Perrigny. Nous versons une somme par élève et nous prenons en charge la totalité des sorties avec son transport en car.

Cette année, les enfants de l'école maternelle ont pu bénéficier de différents spectacles vus à l'école, des intervenants du conservatoire de musiques et d'une sortie à la ferme pédagogique des Grenouillettes. Les élèves de l'école primaire ont pu apprécier trois journées équestres, des pièces de théâtre, du cinéma, de l'escalade et de la piscine. Tous les deux ans, nous participons financièrement à la classe découverte des CM1-CM2 qui a eu lieu au mois de Juin 2012. Les enfants et leur enseignante Mme Boirel, sont partis une semaine en Vendée à St Hilaire-de-Riez, ils sont revenus enchantés.

Les bénévoles de l'APEEP prévoient trois manifestations dans l'année pour récolter des fonds. Après le loto de novembre 2011, nous avons organisé pour la première fois une soirée dansante qui a remporté un grand succès. Nous remercions les habitants de la commune d'être venus nombreux et d'avoir contribué à une bonne ambiance festive. Nous avons fini l'année scolaire par la kermesse sous un beau soleil avec tous les enfants et leur famille réunis. Les élèves avaient préparé un beau spectacle et ont pu ensuite participer aux stands de jeux. Sur place, tout le monde s'est restauré et désaltéré. Nous remercions les personnes et les enseignants pour leur aide à l'occasion de cette agréable journée.

Nous rappelons que nous manquons toujours de bénévoles pour mener à bien nos manifestations et toute aide est la bienvenue, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Au-delà de l'aspect bénévolat et financier, c'est aussi des rencontres entre parents qui favorisent des liens d'amitiés. Notre association espère contribuer aussi à la dynamique du village ainsi qu'au développement des liens sociaux des habitants de la commune.

Dates importantes à retenir :

- Loto le Samedi 17 Novembre 2012 en soirée
- Repas dansant le Samedi 23 Mars 2013
- Kermesse le Samedi 22 Juin 2013

Nathalie SERIS,
La présidente
mail:apeek89@gmail.com

PERRIGNY ANIMATION DETENTE (P.A.D)

Composition du bureau :

Présidente, Martine AUDIBERT
Vice Présidente : Cécile TREMBLAY
Vice Présidente : Lucie ROUGER
Trésorière : Pascale CHARBOIS BUFFAUT
Trésorier adjoint : Guy BUFFAUT
Secrétaire : Catherine CRETIN
Secrétaire adjoint : Martine MERAT

Vide Grenier du Dimanche 09 septembre 2012

Cette année, nous avons bénéficié de conditions météo favorables. L'organisation de ce vide grenier est un succès. Nous avons eu 307 exposants.

Section Gymnastique du PAD a repris depuis le 10 septembre 2012

- Le Lundi soir de 18h30 à 19h30 salle polyvalente de Perrigny
- Le vendredi soir de 17h45 à 18h45 ancienne école de garçons de Perrigny (à côté de la Mairie).

Une heure de détente avec une professionnelle dans une ambiance musicale en 3 temps :

- Echauffement (chorégraphies, cardio, etc)
- Exercices d'entretien (fourniture de tapis, haltères, élastiques, ballons, steps, etc).
- Stretching (étirements et relaxation).

Inscription et règlement à l'ordre de Perrigny Animation Détente- Renseignements sur place.

Les extraits des séances sont consultables sur notre site : www.perrigny.fr

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 7 JUIN 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 7 juin 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal, qui l'approuvent, d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Décisions du Maire
- Plan canicule – Convention avec la résidence « Mémoires de Bourgogne »
- Vente d'un terrain rue de la Grappe

COMPTES DE GESTION 2011 SUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2011 qui, conformes aux comptes administratifs de la commune, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

REALISATION D'UN EMPRUNT DE 400 000 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le dossier de financement des travaux de construction des ateliers municipaux. Il rappelle que le coût total du projet, y compris les honoraires, les travaux connexes et réseaux divers, s'élève à 735 000 € HT, et que les subventions attendues se montent à 250 050 €. Les 485 000 € HT restants pourraient être financés comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2011 :

Après approbation des comptes administratifs 2011 du budget principal et des budgets annexes, ainsi que des résultats de clôture de ces budgets, le conseil municipal décide d'affecter ces résultats comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :

• Budget principal de la commune :

	Résultat de clôture 2011	Solde des restes à réaliser	Reprise résultat eau	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	439 606,59		43 999,78	483 606,37	483 606,37	0
Investissement	87 777,41	-588 000	-35 538,81	-535 806,40		
TOTAL	527 384,00	-588 000	8 415,97	-52 200,03		

• Budget annexe lotissement du Bas des Bréandes :

	Résultat de clôture 2011	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	48 781,02		48 781,02		
TOTAL	48 781,02		48 781,02		

• Budget annexe de la zone d'activités :

	Résultat de clôture 2011	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	- 23 686,03		- 23 686,03		
TOTAL	- 23 686,03		- 23 686,03		

• Budget annexe du service de l'assainissement des eaux usées :

	Résultat de clôture 2011	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	31 484,74		31 484,74	31 484,74	0,00
Investissement	60 021,95	-	60 021,95		
TOTAL	91 506,69		91 506,69		

- 400 000 € sur emprunt
- 85 000 € sur fonds propres.
Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de prêt établie par la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté un emprunt de 400 000 € à taux fixe classique aux conditions suivantes :
Durée : 20 ans
Périodicité : trimestrielle
Taux annuel : 4,86 %
Frais de dossier : 0,25 % du capital emprunté

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TRANSPORT A LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES

Après avoir donné un accord de principe, lors de sa séance du 11 avril 2012, le conseil municipal accepte de verser à la commune de Saint-Georges-sur-Baulche une participation de 75 € représentant sa quote-part aux

frais de transport d'élèves du collège Jean Bertin pour un déplacement à Beaune le 16 mai 2012.

INSTITUTION DE LA PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P.A.C.)

La participation pour l'assainissement collectif (P.A.C.) a été créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012 pour permettre le financement des réseaux de collecte des eaux usées. Elle remplace la participation pour raccordement à l'égout (PRE) qui est supprimée à compter du 1^{er} juillet 2012. La participation pour assainissement représente au maximum 80 % du coût d'un assainissement individuel, diminué du coût d'un branchement. Elle est due par le propriétaire de l'immeuble raccordé. Elle est exigible dès que le raccordement est effectué. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer la participation pour assainissement collectif (P.A.C.) à compter du 1^{er} juillet 2012 et fixe le montant de la P.A.C.

comme suit :
Pour toute construction neuve, lors de son raccordement au réseau public, d'une surface taxable inférieure à 170 m² : 1 200 €
Pour toute construction neuve, lors de son raccordement au réseau public, d'une surface taxable égale ou supérieure à 170 m² : 2 000 €
Pour toutes constructions existantes ayant déjà un assainissement individuel, mais soumises à l'obligation de raccordement lors de la mise en place d'un réseau : 600 €.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire relatives aux modifications nécessaires à apporter au plan d'occupation des sols pour permettre l'aménagement des terrains situés « Côte de Bréandes », approuve la modification de la limite entre la zone UC et les zones 1NAa et 1NAb sur les secteurs « Les Guinaudes » et « Les Monnottes », et autorise Monsieur le Maire à prendre l'arrêté soumettant à enquête publique le projet de modification du plan d'occupation des sols.

ACHAT DE TERRAINS AUX CONSORTS BŒUF (COMPLEMENT)

La modification du plan d'occupation des sols va engendrer l'acquisition par la commune d'une surface un peu plus importante (environ 1 500 m²) des terrains appartenant aux consorts Bœuf, soit les parcelles AH 62, 63 et 64. Le prix sera calculé sur les mêmes bases que les terrains contigus. Adopté à l'unanimité.

PLAN CANICULE – CONVENTION AVEC LA RESIDENCE « MEMOIRES DE BOURGOGNE »

Comme les années précédentes, la direction de la résidence « Mémoires de Bourgogne » propose d'accueillir en cas de déclenchement du « plan Canicule », jusqu'à 5 personnes âgées vulnérables, dans une salle rafraîchie les après-midis de 15 à 17 heures. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui règle les modalités du partenariat avec la commune.

VENTE D'UN TERRAIN RUE DE LA GRAPPE

Une personne s'est portée acquéreur d'un terrain à bâtir formé de trois bandes de terre d'une superficie, après division, d'environ 905 m². Le conseil municipal accepte la vente au prix de 80 000 €.

AFFAIRES DIVERSES :

Etat de catastrophe naturelle : La préfecture a adressé en mairie la copie de ses courriers des 18 et 19 janvier 2011, lesquels nous informaient officiellement des raisons de la non reconnaissance de notre commune en état de catas-

trophe naturelle au titre de la sécheresse estivale 2008 et 2009.
Evolution des effectifs de l'école élémentaire : Monsieur le Maire a sollicité un rendez-vous avec la directrice d'académie pour faire le point des effectifs de la prochaine rentrée scolaire, ceux-ci étant en hausse par rapport aux années précédentes.
Recensement de la population : Le prochain recensement de la population aura lieu à compter du 17 janvier 2013 sur une période d'environ 11 jours. Deux agents recenseurs sont nécessaires. Les personnes intéressées sont appelées à se faire connaître en mairie.
Renégociation de contrats : Monsieur le Maire fait appel aux membres du conseil municipal pour le suivi des dossiers de mise en concurrence des contrats :
1. d'entretien des appareils de chauffage dans les bâtiments,
2. d'assurance des bâtiments et des véhicules.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 10.

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 18 juillet 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

A.D.M.R. – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) de PERRIGNY et ses environs, étant un peu à l'étroit dans les bâtiments de la mairie de Saint-Georges, a cherché et trouvé un local un peu plus grand à Perrigny. Il s'agit de l'ancien « local ados » du bâtiment restaurant scolaire et garderie. Ce local sera mis à la disposition de l'association par convention pour une période de 3 ans renouvelable à compter du 1^{er} août 2012. L'association versera mensuellement une somme de 90 € en remboursement des charges d'eau, électricité et de gaz pour le chauffage.

METEO-FRANCE – CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AU RESEAU BT ET FT

Météo-France installera prochainement une station de mesures sur un terrain situé rue des Crots Taupins aux Bréandes. Une extension des réseaux basse tension et téléphonie par le Syndicat d'Energie de l'Auxerrois (SIEA) est nécessaire. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Météo-France pour le remboursement des dépenses mises à la charge de la commune par le syndicat.

ACHAT DE TERRAINS A LA SAFER

La SAFER met en vente diverses parcelles de terre sur le territoire de la commune de Perrigny. Trois d'entre elles présentent un intérêt particulier du fait de leur situation. Le conseil municipal décide de se porter acquéreur de ces 3 parcelles, voire des 4 autres si la vente se fait sur le lot en entier, lequel représente une superficie de 1 ha 17 a 78 ca.

ACHAT DE TERRAINS DIVERS AUX BREANDES

Avec l'aménagement de « La Côte de Bréandes », un petit giratoire sera réalisé ainsi que l'élargissement de la voie communale n° 9 sur quelques dizaines de mètres. Pour ce faire, les achats à cinq propriétaires différents de plusieurs petits bouts de parcelles, et d'une bande de terre, représentant au total environ 550 m², sont nécessaires. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

VENTE D'UN TERRAIN A BATIR

La commune est propriétaire d'un terrain aux Bréandes qui a été divisé il y a plusieurs années. Sur une partie, elle a fait construire une maison locative en bois. La seconde partie de 688 m², entièrement viabilisée, peut être vendue en terrain à bâtir. Le conseil municipal accepte la vente de ce terrain au prix de 59 000 €.

AFFAIRES DIVERSES :

- Achat d'un véhicule pour le corps de sapeurs pompiers volontaires : Le fourgon J7 acheté d'occasion en 1998 pour les interventions du corps de sapeurs pompiers de Perrigny doit être remplacé. En effet, il s'agit d'un véhicule datant de 1974 qui connaît des problèmes mécaniques importants. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion du même type. Subvention du Conseil Général de l'Yonne : Une aide de 94 027 € est accordée pour la construction des ateliers municipaux. Cette somme sera versée en trois fois (2013-2014-2015).
- Subvention du Conseil Régional de Bourgogne : Concernant l'appel à projet « Vergers conservatoires » lancé par la Région Bourgogne, celle-ci fait savoir que le projet déposé par la commune est validé et permet d'engager les travaux, sans que cela constitue un engagement financier du Conseil Régional.
- Majoration du droit à construire de 30 % : Le Sénat a abrogé la loi du 20 mars 2012 qui accordait automatiquement une majoration de 30 % du droit à construire, sauf pour les communes qui auraient délibéré avant le 20 septembre 2012 pour s'y opposer. Il faut attendre le vote de l'Assemblée Nationale le 25 juillet pour confirmer ou non l'abrogation.
- Rapports annuels 2011 sur les services publiques de la communauté de l'Auxerrois : Monsieur le Maire donne

lecture du rapport sur le service de distribution d'eau potable et de l'assainissement non collectif, Emmanuel CHANUT celui des déchets. Ces documents sont consultables en mairie.
• Redevance spéciale pour le financement de l'élimination des déchets des activités non ménagères : Elle prendra effet au 1^{er} janvier 2013 et concerne les services publics, les entreprises, les commerces, les professions libérales, les terrains de camping, les centres de vacances, les associations, dont les déchets sont collectés par la communauté de l'Auxerrois. Elle s'applique au 1^{er} litre de déchets collectés (recyclables ou non) pour les établissements exonérés de TEOM, et au-dessus de 1 500 litres pour les autres. Le coût au litre est de 0,029 € pour les ordures ménagères assimilées et de 0,008 € pour les emballages recyclables.
• Compte rendu du conseil d'école maternelle : Les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine sont de 39 à ce jour. Il a été listé l'ensemble des travaux demandés, mais Daniel GARNIER a indiqué que les travaux de peinture ne pourront être effectués cet été du fait que les moyens en personnel seront mobilisés pour le déménagement des ateliers municipaux.
• Compte rendu du conseil d'école élémentaire : Les effectifs prévisionnels pour la rentrée sont en hausse (environ 80 à ce jour). Il faut 85 élèves pour l'ouverture d'une quatrième classe. Les effectifs seront donc revus le jour de la rentrée. La directrice a demandé du mobilier supplémentaire pour faire face à l'augmentation des élèves. Par ailleurs, tout le mobilier d'une classe sera renouvelé à la rentrée (tables et chaises).
• Tennis : Quelques personnes se sont mobilisées pour relancer une nouvelle association. Les choses se préciseront à la rentrée.
• Perrigny-Animation-Détente : L'assemblée générale s'est tenue le 18 juin 2012. Le bilan des activités de l'exercice écoulé fait apparaître un déficit de 2 609 €, principalement dû au manque à gagner du dernier vide-grenier victime de mauvaises conditions météo. Le nouveau bureau est le suivant :
Présidente : Martine AUDIBERT
Vice-Présidente : Cécile TREMBLAY
Vice-Présidente : Lucie ROUGER
Trésorière : Pascale CHARBOIS
Trésorier adjoint : Guy BUFFAUT
Secrétaire : Catherine CRETIN
Secrétaire adjointe : Martine MERAT
• Conseil communautaire : Monsieur le Maire fait le compte rendu du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 21 juin 2012 à Appoigny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05.

VIE DE LA COMMUNE

■ AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE :

Le 6 : Soirée dansante, Repas « Moules Frites » organisée par l'Ancienne des Pompiers
Le 14 : Repas du CCAS
Le 28 : Bourse aux jouets – vide grenier organisés par l'A.D.M.R

NOVEMBRE :

Le 11 : Cérémonie au Monument aux Morts
Le 17 : Loto, organisé par les Parents d'Elèves
Le 30 : Concert de Noël, organisé par « Souris à la Vie » au profit du TE-LETHON

DÉCEMBRE :

Le 1^{er} : Epreuves du TELETTHON
Le 9 : Repas de fin d'année du Club Vivre Ensemble
Le 16 : Spectacle de Noël des Minipouss
Le 31 : Réveillon de la St Sylvestre, organisé par le Comité des Fêtes

JANVIER :

Le 5 : Vœux du Maire à la salle polyvalente
Le 12 : Assemblée Générale des Anciens Combattants
Le 13 : Couscous des Anciens Combattants
Le 19 : Assemblée Générale du club Vivre Ensemble

FÉVRIER :

Le 10 : Repas d'hiver du club Vivre Ensemble

■ ETAT CIVIL

DECES

GOURDIN Jacqueline née MARTELET, le 02/04/2012
DINÉ Robert, le 15/06/2012
MOUQUOT Antoine, le 23/06/2012
GAULIAS Madeleine née BOILLLOT, le 03/07/2012
BOUNON Jacques, le 13/07/2012
ABY Odette née GOMET, le 03/09/2012
CHEDAILLE Christiane née MICHEL, le 10/09/2012
CADORET Denise née MARCOT, le 17/09/2012
DINÉ Carmen née LEGENRE, le 18/09/2012

MARIAGES

PALIERNE Fabrice et DESBARRES Céline, le 15/05/2012
LELU Jérémy et KRANTZ Sandra, le 26/05/2012
ARON Nicolas et DILON Mathilde, le 30/06/2012

NAISSANCES

STEPHAN Enzo, le 11/05/2012
JOSSIER Lina, le 29/05/2012
REVAUX Maëli, le 10/06/2012
LEROUX Naelle, le 26/06/2012
LEROUX Liam, le 22/07/2012
ACHEQOR Malik, le 31/07/2012



■ Ceux qui ont trouvé l'emplacement du monstre au mois d'avril, seront ravis d'aller voir ses nouveaux amis. Bravo à M. DESILVESTRI pour ses 2 nouvelles sculptures.



INFOS PRATIQUES

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi après-midi de 14h00 à 18h00 et le lundi matin de 9h00 à 12h00
Tél. : 03.86.46.64.17 - Fax. : 03.86.42.74.77
Email : mairiedeperrigny@wanadoo.fr
Site internet : www.perrigny.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage est effectué sur demande par les services de la communauté de l'Auxerrois et doit obligatoirement faire l'objet d'une prise de rendez-vous au numéro de téléphone suivant 0 800 89 2000 (appel gratuit).

DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés

- Cartons
 - Métaux
 - Déchets végétaux
 - Gravats inertes
 - Divers non recyclables
 - Pneus
 - Huiles (vidange et friture)
 - Batteries, piles et accumulateurs
 - Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, cartouches d'imprimante, produit phytosanitaires, ...)
- Pour les artisans et commerçants : se renseigner auprès des gardiens.

Horaires et jours d'ouverture :

	Horaires d'hiver (1 ^{er} /11 au 31/03)	Horaires d'été (1 ^{er} /04 au 31/10)
Lundi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Mardi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Mercredi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Jeudi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Vendredi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Samedi	10-12 h/14h-17h	9h30-12 h/14h30-18 h
Dimanche	Fermées	9h30 – 12h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
Pour les artisans et commerçants, l'accès aux déchèteries sera autorisé aux mêmes horaires, tous les jours, sauf le samedi et le dimanche.

Pour toute information :

 **N° Vert 0 800 89 2000**

